

L'avenue DAL PIAZ

SPECIAL
HISTOIRE

BULLETIN DE L'ASSOCIATION VIE ET MÉMOIRE DE L'AVENUE DAL PIAZ


Histoire de l'Avenue DAL PIAZ et de son environnement - n° 9

Vue aérienne de 1939 - Source : GeoLH




La tourmente (1)

Contact :  buquet.sergelh@orange.fr

 06.43.44.80.35

 phmasselin@orange.fr

 07.83.11.25.33.

<https://aucoindelavenue.wordpress.com/>

<http://avenuedalpiaz.canalblog.com/>

4 septembre 1939

50^e Année - N° 20.590

RÉDACTION - ADMINISTRATION
112, Boulevard de Strasbourg, 112
Téléphone : 65.91 - 65.92 - 50.47 - 24.31
BOITE POSTALE, N° 1.384
Chèque Postal N° 7.369

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE
Le plus fort tirage des Journaux de la Région - 50 C^m le Numéro

Le sort en est jeté

Le sort en est jeté ! Et c'est Hitler qui l'a jeté. Il n'y a point d'équivoque possible. La responsabilité du maître de l'Allemagne est indiscutable. Le Führer a d'abord essayé, selon une méthode qu'il a déjà réussie, d'obtenir ce qu'il voulait par l'intimidation. S'étant épuisé, cette fois, à une volonté de résistance inébranlable, il a passé à l'action. Le sort en est jeté parce que son prestige et son orgueil lui interdisent de

La proclamation du chancelier Hitler

Berlin, 1^{er} septembre.
Ce matin le Führer-chancelier a adressé à l'armée, l'ordre du jour suivant :
L'état polonaise a rejeté le règlement politique recherché par moi au sujet des rapports de voisinage, au lieu de s'y conformer. Les Allemands en Pologne sont poursuivis par une terreur sanguinaire, ils sont chassés de leurs maisons, une série de violations de frontières inacceptables pour une grande puissance démontre que les Polonais ne veulent plus respecter la promesse du traité.
Ainsi se multiplient les incidents. Afin de rendre plus évidente la situation, avec une dure fermeté, l'armée allemande avancera la nuit prochaine à l'ouest et les divisions blindées du groupe allemand renforcé ; l'intensité de cette action sera de la grande

Que nos lecteurs ne soient pas surpris de la profonde modification apportée à la présentation de notre journal ; elle est le fait d'une réglementation de circonstance.
Qu'ils ne soient pas surpris non plus si l'heure de notre parution est changée dans les prochains jours.
En tout cas, nous ferons toujours l'impossible afin de les renseigner quotidiennement sur les événements.

La manœuvre diplomatique allemande

Mobilisation générale

mais peut-on encore sauver la Paix ?

Le Conseil des Ministres décide

Télégramme officiel

Le Petit Havre
2-3 septembre 1939

Si le 2 septembre, Le Petit Havre se posait encore la question de sauver la paix, le 4 septembre, c'en était fini : la guerre était déclarée.

Paris-Soir

DERNIERE ÉDITION

Paris-soir

La France et la Grande-Bretagne s'engagent à respecter les populations civiles... L'ALLEMAGNE LES BOMBARDE

4 SEPTEMBRE 1939


LA GUERRE EST DÉCLARÉE

L'Angleterre depuis ce matin 11 heures La France depuis cet après-midi 5 heures sont entrées en état de guerre avec l'Allemagne

L'Écho de Paris, 4 septembre 1939

Modèle N° 1

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



ORDRE DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre, de mer et de l'air est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures, moyens d'attelage, aéronefs, véhicules automobiles, navires, embarcations, engins de manutention et de tous les moyens nécessaires pour suppléer à l'insuffisance des moyens ordinaires d'approvisionnement de ces armées.

LE PREMIER JOUR DE LA MOBILISATION GÉNÉRALE EST LE *samedi 2 septembre à zéro heure*

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions de son **FASCICULE DE MOBILISATION**.

Sont visés par le présent ordre **TOUS LES HOMMES** non présents sous les Drapeaux et appartenant aux **ARMÉES DE TERRE, DE MER ET DE L'AIR**, y compris les **INSCRITS MARITIMES**, les hommes appartenant aux **TROUPES COLONIALES** et les hommes du **SERVICE AUXILIAIRE**.

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

Le Ministre de la Guerre, Le Ministre de la Marine, Le Ministre de l'Air.

LE JOUR L'ÉCHO DE PARIS

0.50 DIRECTEUR LÉON BAILEY 75, CHAMPS ÉLYSÉES, PARIS - 81^{er} 20-41

LENDI 4 SEPTEMBRE 1939 0.50 7^{ÈME} ANNÉE - N° 247 - 217 DE 54 MILLIERS



LA FRANCE ET L'ANGLETERRE sont en guerre avec l'Allemagne

DEFENSE DE LA FRANCE
L'ÉCONOMIQUE VOLONTÉ PAR HITLER EST BESOIN DE DÉCOURAGE
IL A VOULU SA GUERRE : IL L'A

L'ultimatum de Londres a expiré hier matin à 11 heures et celui de la France à 17 heures
LE ROI GEORGE VI A PARLÉ À L'EMPIRE
Les Dominions se rangent aux côtés de la Grande-Bretagne

« JE NE FAIS PAS LA GUERRE AUX FEMMES ET AUX ENFANTS »

« Françaises et Français nous faisons la guerre parce qu'on nous l'a imposée »

COMMENT NOS ARMÉES POUVAIENT-elles être prêtes à l'instant ?

Et soudain, à midi, la vie a changé

Mention manuscrite :

« samedi 2 septembre à zéro heure »

La tourmente (1)

« **S**eptembre 1939 arrive et c'est la déclaration de la Deuxième Guerre mondiale, tout chavire, les hommes sont appelés sous les drapeaux.

En octobre, la ville décide la construction d'une tranchée-abri sur le terrain de jeux du centre (Terrain de la Transat, note du site), en bordure de la clôture se situant rue des Grives. Elle faisait 1,20 de largeur et dessinait une grecque* de 8 m de côté sur une longueur de 40 m. Une seconde tranchée-abri fut également construite dans les jardins avenue Dal-Piaz, dépendants des maisons 2 Bis et 2 Ter. »



Exemple d'un abri.



Celui-ci a été creusé dans les jardins de l'hôtel de ville du Havre.

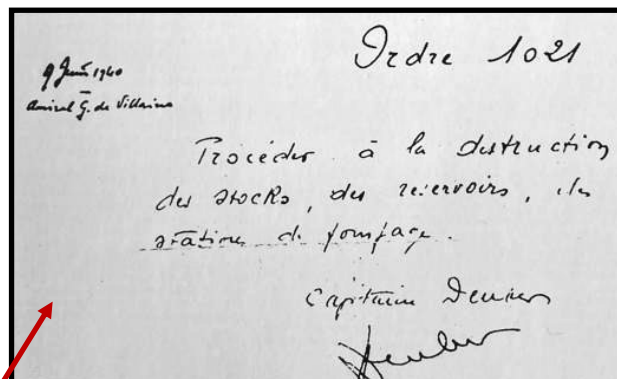
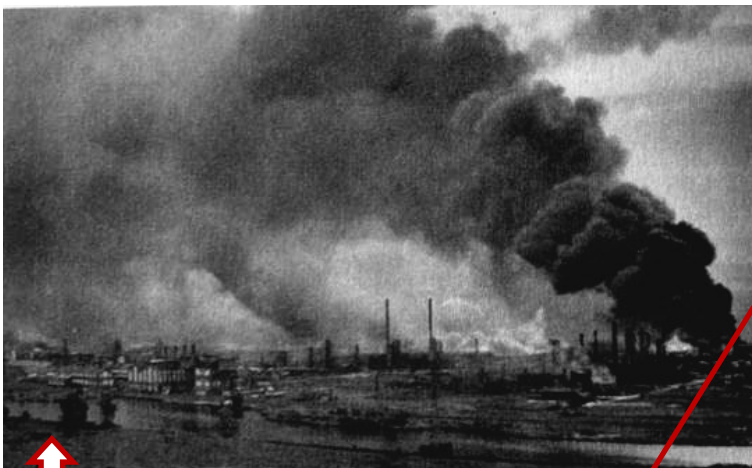


* Ce sont des boyaux creusés dans la terre en forme de zigzags ou de créneaux. Dans le cas présent, c'est le créneau qui rappelle une frise de style grec.



En 1939, suite à réquisition, les enfants de Paul Bert furent "relogés" dans 2 salles situés au 403 Rue de l'Abbaye au rez-de-chaussée appartenant à la Maison des enfants (SHLE).

La tourmente (2)

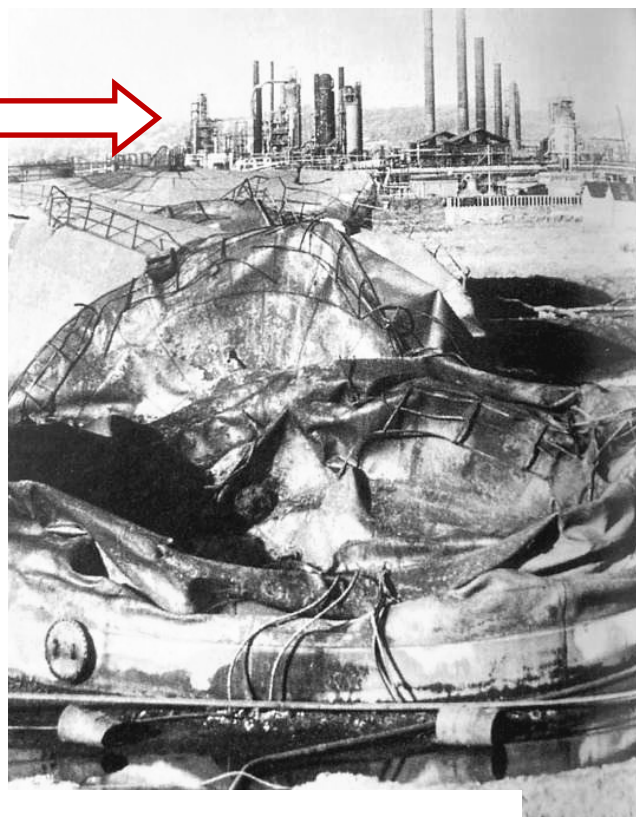
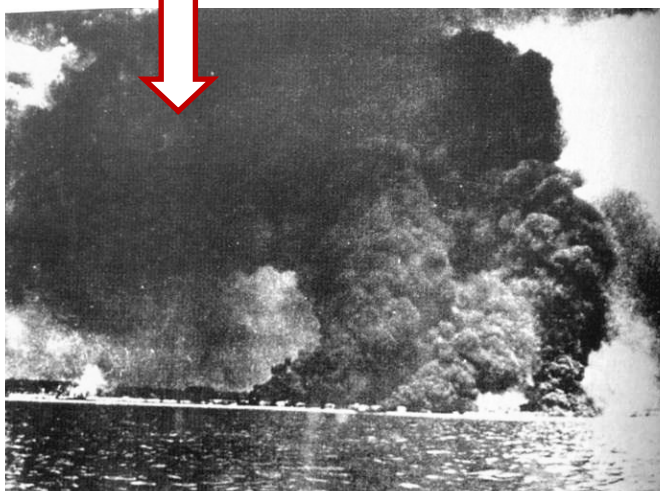


*« Il fait nuit à midi
comme en pleine nuit ! »*

Dimanche 9 juin 1940, pour ne pas laisser à l'ennemi des stocks d'hydrocarbures, sur ordre du gouverneur militaire du Havre, l'amiral Gaudin de Villaine, les bacs de la CFR brûlent.

Seul un bac subsistera au milieu d'hectares couverts de tôles calcinées et tordues.

Le 10 juin, ce seront les bacs de la société Desmarais et de la CIM qui sont incendiés.



Juin 1940, un exode massif

Lorsque les troupes allemandes s'emparent des derniers ponts sur la Seine. La population havraise tente de se mettre à l'abri, et pour ceux qui le peuvent, il n'y a que la fuite, l'exode. Les femmes et les enfants, les personnes âgées partent en espérant atteindre le bac du Hode, seul passage d'eau encore en service pour atteindre la rive gauche de la Seine et le Calvados. C'est l'horreur, Ils sont en proie aux mitraillages de l'aviation italienne s'attaquant à l'armée anglaise empruntant aussi cette voie.

Les tentatives de quitter le Havre sont nombreuses et la ruée vers les gros bateaux est une des solutions.

Jeudi 13 juin 1940, les premiers soldats allemands arrivent au Havre ...